Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 66 (1976)

Rubrik: Assemblée annuelle de la Société suisse des traditions populaires à Vaduz les 18/19 septembre 1976

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée annuelle de la Société suisse des traditions populaires à Vaduz les 18/19 septembre 1976

L'Assemblée générale proprement dite fut précédée d'une séance du comité directeur élargi, afin de pouvoir discuter une dernière fois les modifications des statuts et les candidatures proposées pour les élections et réélections.
Les nombreux participants de la 79e Assemblée annuelle s'étaient réunis dans la grande salle de l'école de musique de la Principauté du Liechtenstein. Les points habituels de l'ordre du jour, tels que la présentation des comptes et le rapport annuel furent rapidement lus et approuvés. Par contre, l'information concernant la restructuration prévue de la société prit passablement de temps. Cette innovation devrait réactiver et renforcer la société, mais en même temps, le président devrait être déchargé grâce à un collège directeur, répartissant les divers travaux parmi les membres qui le composent. Après une brève discussion, les quelques modifications mineures des statuts de la société, permettant la restructuration de l'organisation, furent adoptées à l'unanimité. Cependant, les membres présents dans la salle étaient très préoccupés par le fait qu'il n'était pas possible de trouver quelqu'un pour le poste du président et qui soit prêt à assumer ces tâches. Comment s'en sortira-t-on quand il s'agira de trouver des candidats pour les autres postes vacants dans le collège directeur?
Un peu plus tard, la nomination de deux membres honoraires fut accueillie par de vifs applaudissements. Tous deux ont largement mérité cette distinction. Il s'agit de Madame E. Krebs, Bâle, jadis propriétaire et directrice de notre imprimerie traditionnelle et qui est fort bien connue de nos membres. Ensuite, ce fut le tour de M. Krebser, Dr. h.c., à Wald/ZH, fondateur du petit musée dans cette localité qu'il nous avait fait connaître lors de l'Assemblée annuelle de 1961 à Zurich.
La soirée débutait fort bien par un apéro que le gouvernement de la Principauté avait offert. Puis, ce fut l'heure du dîner. Au cours d'un excellent repas, le Président de notre société a exprimé en présence des délégués du gouvernement liechtensteinois ses remerciements très chaleureux pour l'organisation parfaite de cette importante manifestation et l'accueil si aimable et hospitalier. Les représentants du Liechtenstein n'ont d'ailleurs pas manqué de répondre par des allocutions sympathiques, empreintes d'un humour fort apprécié par les hôtes.
Le jour suivant, les participants étaient conviés à deux conférences fort intéressantes, accompagnées de diapositives. M. A. Frick qui parla à la place de son père tombé malade, nous fit connaître certaines traditions alpestres du Liechtenstein, fortement influencées par la religion catholique. L'économie alpestre, telle qu'elle a existé pendant très longtemps, décline de plus en plus. De nos jours, on trouve encore dans tous les chalets sur les alpages des signes, des inscriptions et des ornements sculptés au couteau par les bergers. Une coutume particulière au Liechtenstein mérite d'être mentionnée: lorsque l'estivage du bétail se termine sans aucun accident pour les bêtes, on habille le front des meilleures vaches laitières d'une planchette en forme de cœur, portant le monogramme du Christ et, le plus souvent, une croix. Cette tradition se pratique encore de nos jours.
Le Doyen E. Bucher évoqua trois légendes concernant Saint Théodule, appelé également St. Joder en Haut-Valais. En 381, il fut évêque de Martigny. Le plus souvent, il est représenté avec l'un de ses trois attributs caractéristiques: la cloche, l'épée ou la grappe de raisins suivant la région. Pourtant, bien qu'il soit le saint patron du Valais, on ne peut conclure de sa présence sur des fresques, des autels ou ailleurs dans une église à l'existence d'une colonie de «Walsers», ces Haut-Valaisans qui avaient essaimé à travers les Alpes, jusqu'aux Grisons et au Piémont, mais également jusqu'au Vorarlberg et au Liechtenstein.
Après avoir rendu visite au «Landesmuseum» du Liechtenstein et à la fameuse galerie de toiles de maîtres à Vaduz, les participants se sont rendus à Malbun, situé dans une haute vallée, pour le déjeuner. Au grand étonnement de tous, la neige était tombée jusque dans cette région.
L'après-midi était consacré à la visite de la partie basse de ce petit pays si attachant. Chacun des trois groupes était pris en charge par un guide averti qui nous fit connaître l'histoire et la géographie d'une région inconnue de la plupart d'entre nous. En effet, le Liechtenstein s'est profondément transformé en peu de décennies. Jadis un pays

essentiellement agricole et alpestre, il est devenu un petit Etat industriel en butte aux mêmes soucis et problèmes que son plus grand voisin, la Suisse.
Cette manifestation était très réussie et laissera sans aucun doute un souvenir fort agréable à tous ceux qui y ont pris part, mais comme toujours, elle se termina trop tôt au gré de certains. M. Ritter-Pidoux

Bibliographie

JEAN POUEIGH, Le folklore des pays d'oc, la tradition occitane. – Petite bibliothèque Payot, nº 279, Paris 1976.
Ce petit livre écrit par un compositeur qui, il y a assez longtemps, a publié les chansons populaires des Pyrénées françaises, tâche de passer en revue la vie journalière des pays de langue d'oc, surtout des Pyrénées et du Plateau central. Lors de l'édition des chansons populaires, l'auteur avait fait l'expérience qu'il est difficile de détacher une partie de la vie populaire, par exemple la chanson, que la vie populaire forme un ensemble, une unité. Ainsi recueillit-il les anciennes traditions de ces pays et il groupa ses trouvailles en 5 chapitres: la vie journalière, les travaux des champs, le berger et son troupeau, les petits métiers et les fêtes de l'année. C'est une source remarquable pour qui veut connaître l'âme du paysan méridional. Quoique composé par quelqu'un qui n'est pas folkloriste, nous y trouvons des choses étonnantes: par exemple le langage spécial souvent monosyllabique que le paysan emploie dans le commerce avec les animaux domestiques ou les crieries des marchands ambulants. Tout le livre indique que cette enquête a été faite par quelqu'un qui vivait dans ce pays et le connaissait depuis son enfance, c'est donc un folklore observé de l'intérieur. Autre détail caractéristique: l'auteur, musicien et compositeur, est très sensible aux rythmes de toutes les activités des paysans et des artisans et il renvoie toujours au rapport qui existe entre la chanson populaire et les travaux des moissonneurs, des vendangeurs ou de toute sorte d'artisans. W.E.

CONRAD LAFORTE, Poétique de la chanson traditionnelle française. – Les presses de l'université Laval, Québec 1976 (nº 17 Les archives de Folklore).
Le sous-titre «classification de la chanson folklorique française» nous renseigne mieux que ne le fait le titre sur la genèse du livre et les intentions de l'auteur. Classer quelques soixante-dix milles fiches en vue d'un catalogue de la chanson folklorique française, tel a été le but que C. L. s'est proposé. Une chanson se compose de deux éléments: les paroles (le texte) et la mélodie. C. L. se limite au texte, laissant aux musicologues la classification musicale. Son principe de classification des textes sera établi sur leur système poétique et sur la structure de la formule strophique. Il distingue ainsi les sept catégories suivantes:
1re Chansons en laisse – 2e Chansons strophiques – 3e Chansons en forme de dialogue – 4e Chansons énumératives – 5e Chansons brèves – 6e Chansons chantées sur des timbres (sur l'air de) – 7e Chansons littéraires recueillies comme folkloriques.
Les moyens techniques et électroniques modernes ouvrent la possibilité de classements multiples chevauchant sur plusieurs catégories; une chanson pourra ainsi entrer dans plusieurs catégories.
L'étude des structures poétiques des chansons traditionnelles conduit l'auteur à analyser les lois métriques de chaque catégorie.
Une ample bibliographie et de nombreux index permettent au lecteur de s'orienter dans le labyrinthe des chansons citées en exemple. Ce «traité poétique élémentaire» sera un instrument très utile entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à la chanson populaire ou à des questions de méthode et de classification. A. Egloff-Bodmer

JEAN DUBAS, Art populaire fribourgeois. – Editions imprimerie Fragnière S.A., s.d.
L'auteur, grand connaisseur de son canton et de la vie et des coutumes de ses compatriotes, nous présente un tableau de tous les domaines de l'art populaire. Partant de la